



Les décisions du Bureau en bref

8 juin 2022

Parc naturel régional du Pilat 8 juin 2022

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

UNE RÉUNION DE BUREAU DÉLOCALISÉE

La Commune de Véranne a bien voulu accueillir les élus du Bureau du Parc pour cette séance, nous l'en remercions.



ACTUALITES DES COMMISSIONS ET COMITÉS DE PILOTAGE ANIMÉS PAR LE PARC

- La Commission éducation, sensibilisation et action culturelle s'est réunie le 23 mai 2022. Elle a fait un point sur les financements possibles pour le programme d'éducation au territoire et sur la mise en place des aires terrestres éducatives. Le premier temps fort des Rendez-vous de Mon Parc s'est tenu sur 10 jours à Chavanay, le prochain aura lieu en juillet à La-Terrasse-sur-Dorlay et le dernier en septembre à Echalas. Pour 2023, la Commission a retenu Farnay, Jonzieux et Condrieu pour accueillir les temps forts. Du 7 au 30 novembre 2022 aura lieu la 10^{ème} édition du Festival du cinéma solidaire du Pilat qui impliquera 11 structures en plus du Parc sur le thème de la Solidarité. Le bilan de l'opération Pilat Propre en 2022 est de 39 chantiers organisés par 35 Communes. Après le chantier anniversaire du 14 mai au Bessat, un séminaire aura lieu le 5 octobre à Pélussin en amont de la réunion du Comité syndical. La Commission a également statué sur la présence du Parc à différentes manifestations : « Groseille et Ciboulette » à Saint-Chamond le 4 septembre, « La Fête est dans le Pré » à Saint-Genest-Malifaux le 17 septembre et la « Foire Bio du Pilat » à Pélussin le 9 octobre.

DEMANDES DE FINANCEMENT POUR DES ACTIONS PORTÉES PAR LE PARC

Le Bureau a validé :

- la demande de subvention auprès de l'Agence régionale de Santé pour mener à bien le programme d'éducation au territoire sur l'année scolaire 2022-2023 ;
- la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour l'édition d'une nouvelle carte touristique permettant la promotion de la Destination Pilat ;
- la demande de subvention auprès de la Région pour l'acquisition d'un appareil d'assèchement par électronique et installation d'une protection contre les infiltrations à l'Ermitage de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez.

PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS

Le Bureau a validé :

- la convention de partenariat avec le Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne qui portera sur la captation et la valorisation des savoir-faire industriels : le Musée mettra à disposition du Parc des matériels de collection et des compétences associées pour faciliter le processus de captation géré par le Parc, le Parc mettra à disposition du Musée les résultats des captations de savoir faire industriels pour leur conservation et leur valorisation par le Musée.
- Le prêt d'une salle de réunion à la Maison du Parc pour servir de Salle des Mariages à la Commune de Pélussin pendant les travaux entrepris sur le bâtiment de la mairie.

ÉVOLUTION ET ÉVALUATION DES MISSIONS DU PARC

Le Bureau a donné un avis favorable à la poursuite de la réflexion engagée par le Parc et la Communauté de communes des Monts du Pilat, pour développer un accompagnement en faveur des éleveurs souhaitant reprendre la toiture de leurs bâtiments pour la désamianter, l'équiper de panneaux photovoltaïques ou thermiques et installer un système de récupération des eaux de pluie pour l'abreuvement des animaux d'élevage et le nettoyage des locaux, voire pour la défense incendie des bâtiments isolés. Cette action s'inscrit dans le cadre de la stratégie territoriale d'adaptation au changement climatique.

RÉSEAUX

L'Association des Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône Alpes - APARA, en lien avec Cap Rural, organise une journée de formation pour les élus de Bureau des Parcs à Valence, de 9h à 17h, le 28 ou le 30 juin 2022 (au choix des personnes intéressées).

Il s'agira d'un atelier d'échanges de bonnes pratiques sur la prise de parole en public et l'incarnation de la Charte.



Parc naturel régional du Pilat
2 rue Benay 42410 Pélussin
04 74 87 52 01
info@parc-naturel-pilat.fr
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

www.parc-naturel-pilat.fr